

CORNIMONT

Infos



SpareBank
NORD-NORGE



Bulletin
Municipal
Numéro 78
Mai 2026





Édito

Chers Counehettes, chers Counehets,
Chers amis,

Le printemps s'est installé en douceur, apportant avec lui le retour des beaux jours, propices aux rencontres, et cette énergie singulière qui accompagne toujours la saison.

Les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars dernier marquent un moment important de notre vie démocratique. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ce rendez-vous citoyen. Votre engagement, la qualité de nos échanges et la confiance que vous avez accordée à notre équipe constituent un encouragement précieux pour poursuivre le travail entrepris au service de notre commune.

Et pourtant, nous ne pouvons pas ignorer les événements internationaux qui bouleversent la vie de tant de personnes et dont les effets se font sentir jusque chez nous. Plus que jamais, souhaitons que nos communes restent des lieux où l'entraide, la solidarité et les initiatives collectives montrent toute leur force et leur beauté.

Pour redonner un peu de couleurs à un contexte parfois sombre, nous allons au fil de ces pages nous pencher sur ce que nous construisons ici à Cornimont, jour après jour, avec bienveillance et énergie.

En mars dernier, le budget communal a été adopté à l'unanimité, ouvrant la voie à la réalisation de nos projets destinés à améliorer le cadre de vie, accompagner les initiatives locales et répondre aux besoins de toutes les générations. Côté fiscalité, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux ; seules les bases fixées par l'État évolueront.

A la lecture des pages de ce bulletin, vous pourrez découvrir ce qui fait l'actualité de notre commune : les travaux d'extension de la Maison de Santé, désormais engagés - la réhabilitation de l'école, programmée dès cet été ainsi que la reprise des travaux de l'Ecoauberge du Grand Ventron, rendue possible dès que les conditions météorologiques l'ont permis.

Nous poursuivrons également nos efforts en matière de transition écologique, d'animation, de soutien aux associations, de services destinés à l'accueil des jeunes enfants avec des actions concrètes et adaptées à notre territoire.

Au regard des événements récents, le soutien indispensable des différentes collectivités territoriales et de l'État demeure déterminant. Grâce à ces engagements, les programmes d'investissement prévus ces dernières années pourront se concrétiser et donner vie à des projets ambitieux au service de notre commune et de ses habitants. Il nous faut toutefois rester prudents pour la mise en place de projets futurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de moments partagés, de repos bien mérité, de projets inspirants et de convivialité. Continuons à faire vivre notre commune avec simplicité, respect et enthousiasme.

Bien chaleureusement.

Marie-Jo CLÉMENT



Édito	p.2
Actualités.....	p.3
Budget.....	p.10
Travaux.....	p.16
Environnement	p.17
Animations	p.22
Sports.....	p.24
Fêtes patriotiques	p.26
ECSP	p.27
Jeunesse	p.29
Économie.....	p.31
Infos	p.32
Hommage.....	p.34
État civil.....	p.35

Directeur de publication : Marie-Jo CLÉMENT

Rédaction : Mairie de Cornimont
Stéphanie THAY – Marie-Josée FRANÇOIS

Conception, mise en page et impression :
Imprimerie L'ORMONT à Saint-Dié des Vosges

Crédit photos : L'ECSP, les associations, les commerçants, Françoise GÉHIN, Luc DEVORS et les services de la Mairie.

1^{ère} de Couv et couverture arrière : Antoine GAMAIN en Norvège et musher counehet.

Horaires de la Mairie :

Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Horaires de l'Agence Postale :

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Nouveau conseil municipal



Liste complète avec les suppléants

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars dernier. Les candidats de notre liste Ensemble pour Cornimont, seule en lice, adressent leurs remerciements les plus chaleureux aux habitants pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Nous avons été élus, et votre participation reflète votre attachement à la vie démocratique de notre commune ainsi que votre volonté de faire entendre votre voix. Chaque jour, nous mesurerons pleinement la responsabilité que vous nous avez confiée. Ensemble, nous continuerons d'agir avec engagement, transparence et détermination, afin de répondre au mieux à vos attentes.

Puis le dimanche 22 mars, le conseil municipal s'est réuni à 10 h, à la salle des fêtes, pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.



Madame le Maire et ses adjoints

Le Maire : Marie-Josèphe CLÉMENT

1^{er} Adjoint : Marie-Josée FRANÇOIS en charge • de l'animation • de la communication • des cérémonies de jumelage et fêtes patriotiques • des relations publiques

2^{ème} Adjoint : Bruno VAXELAIRE en charge • des travaux neufs et des services techniques • de la forêt • de la sécurité et de l'accessibilité sur les biens publics

3^{ème} Adjoint : Chantal JOB en charge • des affaires scolaires et périscolaires • des affaires sociales et familiales • du Centre Communal d'Action Sociale

4^{ème} Adjoint : Jimmy SCHMITTER en charge • des associations • du Conseil Municipal des Jeunes • de la transition écologique

5^{ème} Adjoint : Brigitte GILLOT en charge • du patrimoine naturel et de l'environnement • de la qualité de vie et de la gestion des labels

6^{ème} Adjoint : Hervé RIONDÉ en charge • des finances • des affaires économiques et touristiques • de l'état civil

Le maire a procédé à la désignation de deux conseillers délégués :



Philippe PANEL en charge de l'urbanisme



Philippe BERGER en charge des permis de bois et en soutien aux commissions patrimoine naturel et travaux.

Avec une équipe renouvelée, le travail engagé se poursuit et les projets avancent. Chaque semaine, le bureau municipal se réunit pour traiter les dossiers en cours en étroite collaboration avec les services. Les commissions, le conseil municipal et les diverses instances extérieures reprennent eux aussi pleinement leurs activités.

Une retraite et des médailles pour le personnel communal et les élus



Yannick Arnould et son épouse

L'heure de la retraite a sonné pour Yannick Arnould

Après 25 années passées aux services techniques, Yannick fait valoir ses droits à la retraite.

En 2007, il a relevé le défi avec l'appui de ses collègues de « rebâtir le service des eaux ». Mission qu'il a exécutée d'une main de maître !

L'eau est un métier technique géré dans l'ombre où l'on doit faire face à des fuites et à des casses de réseaux. Aujourd'hui ce service est confié à la compétence de la Communauté de Communes, Yannick a su le prendre en charge en faisant preuve d'une rigueur exemplaire.

Merci à Yannick pour son professionnalisme et bonne retraite bien méritée...



6 médailles pour le personnel

Sophie MATHIEU médaille de Vermeil pour 30 ans de service, gère les ressources humaines.

Stéphanie TIHAY médaille d'Argent pour 20 ans de service en tant que secrétaire du Maire, chargée de la communication et en binôme à l'état civil.

Isabelle MOUGIN médaille d'Argent pour 20 ans de service, responsable du service péri et extrascolaire.

Murielle MARION et Marie-Hélène VENTURI (absente sur la photo) médaille d'Argent pour 20 ans de service, en qualité d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM).

Éric VAXELAIRE médaille de Vermeil pour 30 ans de service, électricien au sein des services techniques.



Eric VAXELAIRE - Sophie MATHIEU - Mme le Maire - Isabelle MOUGIN Murielle MARION et Stéphanie TIHAY

Du côté des élus

3 femmes élues ont été mises à l'honneur.

Martine GÉHIN et Annette MARCHAL, toutes les deux œuvrent depuis plus de 20 années au service de la commune.

Puis la médaille de Vermeil pour 30 années au service de Cornimont et de la population a été décernée à **Marie-Jo CLÉMENT**.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour ce qu'elles accomplissent au quotidien !



Annette MARCHAL - Marie-Jo CLÉMENT - Martine GÉHIN

Résonance FM

Après trente deux ans d'engagement, Isabelle THIMONT a tourné une belle page de sa vie en prenant une retraite bien méritée le 1^{er} avril. Chaque matin, sa douce voix nous accompagnait et nous reliait au territoire à travers ses informations toujours précises et bienveillantes.

Notre radio locale continue d'avancer grâce à l'engagement d'Éric et de Toumia, qui veillent à couvrir toutes les plages horaires. À leurs côtés, de nombreux bénévoles contribuent avec enthousiasme à la richesse des émissions proposées.

L'assemblée générale du 25 avril a été l'occasion de rendre hommage à Isabelle pour son départ en retraite, mais aussi d'exprimer toute notre gratitude à Maurice CLAUDEL pour les nombreuses années qu'il a consacrées à la radio, qu'il avait fondée avec plusieurs amis.

Merci à tous les deux et profitez bien du temps libre qui s'ouvre devant vous !

Retrouver les émissions de résonance FM sur le 88.1 et le 104.1

Contact : 03 29 25 64 54
resonance-fm@wanadoo.fr



Geneviève PERRIN - Maurice CLAUDEL - Isabelle THIMONT
Marie-Jo CLÉMENT - Didier HOUOT

L'Ecoauberge du Grand Ventron



Ecoauberge

Depuis septembre dernier

Les travaux engagés en juillet 2025 ont permis d'assurer le clos et le couvert du bâtiment avant l'arrivée de l'hiver. Sous la coordination du cabinet d'architectes BOUILLON/BOUTHIER, les entreprises VUILLEMIN (gros œuvre), Couverture THOMAS (toiture), GRANDEMANGE Mathias (terrassement) et POIROT P et H (charpente bois) ont ouvert le chantier et mené à bien des interventions de grande ampleur durant ces quelques mois.

Parallèlement, la remise en état du réseau d'eau a été réalisée avec l'appui de Mme MARLY, Ingénieure Hydrogéologue, chargée de conduire l'étude et de superviser les travaux de recaptage des sources ainsi que la mise aux normes des ouvrages, afin de garantir une qualité d'eau conforme à la réglementation en vigueur. L'entreprise HYDR'EAU Services a assuré l'ensemble des interventions de recaptage.

Les entreprises ont toutefois dû s'adapter aux conditions climatiques défavorables durant la dernière quinzaine de novembre avec l'apparition de la neige et du froid.

À partir du mois d'avril

Afin de préserver la quiétude du site, les travaux ont pu se poursuivre à l'intérieur du bâtiment. En revanche, pour les aménagements extérieurs — voirie, parkings et espaces verts — les interventions ne pourront reprendre qu'à compter du 1^{er} juillet.

L'espace de connaissance et de sensibilisation

Un espace de connaissance et de sensibilisation, dédié aux vieilles forêts, prendra la forme d'une salle de 60 m² équipée de modules interactifs. Ces dispositifs permettront de valoriser et de faire découvrir les milieux naturels de la Réserve Naturelle du Grand Ventron, d'en comprendre les richesses, mais aussi les fragilités.

Les visites seront destinées à tout visiteur qu'il soit client ou non de l'Ecoauberge.

Le bureau d'études Territoires et Avenir accompagne les techniciens du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV), en étroite collaboration avec la commune, dans la conception de cet outil pédagogique.

Ce projet, actuellement en cours de réalisation, est financé par le PNRBV et ses partenaires.

L'espace dédié à la recherche

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'Ecoauberge accueillera en basse saison une clientèle composée en partie de chercheurs, de scientifiques et d'étudiants. La Réserve Naturelle du Grand Ventron, à proximité de la hêtraie classée au Patrimoine Mondial (UNESCO), suscite un vif intérêt pour le monde de la recherche.

Véritable terrain d'étude, le site offre des conditions idéales pour travailler sur l'écologie forestière, la biodiversité, l'évolution des milieux naturels face au changement climatique ou encore le suivi scientifique à long terme. Plusieurs équipes ont déjà manifesté leur volonté d'y mener observations, relevés et programmes d'étude pluriannuels.

Pour répondre à ces besoins, l'Ecoauberge proposera un laboratoire de terrain de 30 m², équipé pour la préparation et l'analyse d'échantillons, ainsi qu'une salle de séminaire destinée aux réunions, présentations et formations. Ces espaces seront accessibles dans le

cadre d'une convention incluant l'hébergement et la restauration, constituant ainsi une part importante de la clientèle professionnelle de l'Ecoauberge.

Comment avons-nous procédé ?

Un groupe de travail composé d'ambassadeurs (chercheurs, scientifiques, universitaires et techniciens du PNRBV) a élaboré un questionnaire diffusé auprès d'universités, de centres de recherche, d'associations, de sociétés savantes, de gestionnaires d'espaces naturels ou encore d'organismes de formations françaises, mais également étrangères (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne et Suisse).

Résultats obtenus fin mars :

- ▶ 160 questionnaires en français et en anglais ont été distribués
- ▶ 37 réponses reçues, soit 24 % (chercheurs, scientifiques, associations, sociétés savantes)
- ▶ 21 réponses favorables à un accueil ponctuel et 6 à un accueil permanent
- ▶ 19 séjours envisagés pour une durée de 2 à 3 nuits, 15 pour une venue à la journée
- ▶ 20 groupes seraient composés d'environ 14 personnes, 7 entre 20 et 30 personnes, et 8 de plus de 30 personnes
- ▶ La tarification proposée correspond aux attentes exprimées
- ▶ Les réservations seraient effectuées entre 6 mois et 1 an à l'avance.

Au regard de ces résultats, il apparaît clairement que ce dispositif est attendu et qu'il répond à des besoins identifiés.

Ce volet scientifique constitue un atout majeur pour l'Ecoauberge : il renforce son positionnement, valorise le territoire et contribue à faire du Grand Ventron un lieu de référence pour l'étude et la préservation des milieux naturels.

Le mode de gestion

Il est prévu de mettre en place une gestion en régie municipale. Des rendez-vous sont programmés avec la Préfecture et la Direction Générale des Finances Publiques, afin d'organiser cette partie administrative. Si ce mode de gestion ne s'avère pas concluant, un autre dispositif pourra être envisagé ultérieurement.

Le recrutement du personnel

Nous devons, dès à présent, anticiper l'embauche des personnes clés. Le gérant qui devra arriver en début d'année 2027 de façon à procéder à la mise en place de la structure, à gérer les réservations, le service communication.

Le chef cuisinier sera recruté un mois avant l'ouverture. Ces deux personnes seront les éléments moteur et d'eux dépendront la réussite et la renommée de l'Ecoauberge.

Pour la saison 2027, du personnel saisonnier sera recruté en fonction du niveau de réservations. Une possibilité de logement sur place pourra leur être proposée. Toute personne intéressée par ces futurs postes est invitée à se faire connaître auprès de la mairie.

Marie-Jo CLÉMENT

Espace restauration hors d'air



Espace hébergement hors d'air

Offres d'emploi Ecoauberge

Pré-annonce Ecoauberge du Grand Ventron - Massif des Vosges (1150 m d'altitude)

GÉRANT (H/F)

Contrat : CDI - **Prise de poste :** printemps 2027 - **Horaires :** 1607 h annualisées – 1,5 jr de repos / sem

Située sur la commune de CORNIMONT, à 1150 mètres d'altitude au cœur du **massif vosgien**, l'Ecoauberge du Grand Ventron intégralement réhabilitée, ouvrira ses portes à la fin du printemps 2027.

Implanté dans un environnement naturel remarquable, au sein d'une **Réserve Naturelle Nationale** et en lien étroit avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, cet équipement sera un véritable trait d'union entre tourisme durable, gastronomie locale et recherche scientifique. Cet établissement comprendra une salle de restauration de **70 couverts** (menus du terroir et saisonniers), une capacité d'hébergement de **38 couchages**, un **espace de séminaire** équipé, un **petit laboratoire de terrain** dédié aux études des milieux naturels sensibles et de la biodiversité et un **espace de sensibilisation et pédagogique** à destination des visiteurs.

Dans ce cadre, nous recherchons **un(e) Gérant(e)** capable de piloter et d'incarner ce projet ambitieux et singulier.

Vos missions :

- ▶ **Pilotage global de l'établissement :** Vous assurez la gestion quotidienne et stratégique de l'Ecoauberge
- ▶ Organisation générale de l'activité en binôme avec le chef de cuisine,
- ▶ Supervision de l'hébergement et coordination des équipes saisonnières,
- ▶ Suivi budgétaire et administratif,
- ▶ Gestion commerciale, qualité d'accueil et respect des engagements environnementaux liés à la Réserve Naturelle.
- ▶ **Développement touristique :** Vous participez activement au rayonnement du site, à faire de l'Ecoauberge une référence du tourisme « nature et scientifique » dans le massif des Vosges
- ▶ Développement de l'offre touristique alternative et création de partenariats avec les acteurs locaux,
- ▶ Accueil de groupes, randonneurs, familles et publics spécialisés,
- ▶ Valorisation de l'identité montagne et nature de l'établissement.
- ▶ **Développement du pôle séminaire et scientifique :** L'Ecoauberge disposera d'un espace de séminaire ainsi que d'un petit laboratoire de terrain destiné à accueillir : chercheurs, universitaires, organismes de formation, sociétés savantes, naturalistes, associations environnementales
- ▶ En lien étroit avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, votre rôle sera de :
- ▶ Prospector, structurer et fidéliser les universités, les organismes de formation, les chercheurs et les sociétés savantes pour l'utilisation du laboratoire de terrain et des hébergements,
- ▶ Développer et vendre l'offre "Séminaire au vert" auprès des organismes et entreprises en quête de lieux porteurs de sens,
- ▶ Promouvoir le site comme lieu d'études, de résidence ou de séminaire,
- ▶ Coordonner l'accueil des groupes scientifiques,
- ▶ Travailler avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et les partenaires institutionnels.

Profil recherché : Nous recherchons avant tout une personnalité entreprenante, fédératrice et engagée. Vous êtes sensible aux enjeux environnementaux et du tourisme durable,

- ▶ Vous êtes autonome et organisé(e),
- ▶ Vous êtes doté(e) d'un excellent relationnel et à l'aise avec des interlocuteurs variés : touristes, élus, scientifiques, associations, habitants,
- ▶ Vous avez une formation Bac+3/5 en gestion et management de structures hôtelières et touristiques.
- ▶ Vous avez une expérience en gestion d'établissement touristique, hôtelier ou de montagne,
- ▶ Vous avez des compétences en développement de projets, de partenariats et en communication sur les réseaux,
- ▶ Vous avez une appétence pour les questions scientifiques, naturalistes ou pédagogiques.

La pratique de l'anglais courant (pour le volet scientifique et touristique) et la connaissance du massif vosgien et des réseaux liés à la montagne, au tourisme ou à l'environnement constitueraient de réels atouts complémentaires.

Pourquoi rejoindre ce projet ?

- ▶ Participer à la renaissance d'un lieu emblématique du massif vosgien,
- ▶ Développer un projet mêlant territoire, tourisme, recherche et préservation d'un patrimoine naturel d'exception,
- ▶ Construire un équipement pilote à l'échelle du Massif,
- ▶ Travailler dans un cadre naturel exceptionnel au cœur des Hautes-Vosges,
- ▶ Salaire : selon profil et expérience + primes sur objectifs,
- ▶ Hébergement : un studio sera mis à disposition sur le site.

Pour vous pré-positionner : Envoyez votre CV, lettre de motivation à l'adresse courriel : d.flageollet@cornimont.fr.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. FLAGEOLLET, Directeur Général des Services de la commune de Cornimont au 06.80.85.26.45

Pour plus d'infos, venez visiter notre site : www.ecoauberge-grandventron.com

Offres d'emploi Ecoauberge

Pré-annonce

COMMUNE DE CORNIMONT (88310) - Offre d'emploi

**Ecoauberge du Grand Ventron
Massif des Vosges (1150 m d'altitude)**

CHEF DE CUISINE (H/F)

Contrat : CDI - **Prise de poste :** printemps 2027 -
Horaires : 1607 h annualisées – 1,5 jr de repos / sem

Située sur la commune de CORNIMONT au cœur d'une Réserve Naturelle Nationale, l'Ecoauberge du Grand Ventron, intégralement réhabilitée, ouvrira ses portes à la fin du printemps 2027. Ce lieu de vie, ouvert au public de mai à mi-novembre, se veut le trait d'union entre les habitants des vallées et les visiteurs amoureux des grands espaces. Nous recherchons un(e) chef passionné(e) pour donner une identité culinaire forte à ce nouvel équipement.

Vos Missions : En lien direct avec le/la gérant(e), vous aurez la responsabilité de la cuisine (70 couverts) :

Créativité et identité : Concevoir une carte évolutive mettant à l'honneur les saisons et le terroir vosgien. Vous créez un plat signature emblématique de l'établissement et travaillerez en circuit court avec les producteurs locaux.

Adaptabilité (Pleine saison) : Répondre à l'afflux touristique estival avec une cuisine traditionnelle de qualité, généreuse et efficace.

Gestion et accessibilité : Garantir un tarif accessible pour les menus, excellente maîtrise des coûts, une gestion rigoureuse des fiches techniques, des stocks et des normes HACCP.

Management : Recruter, former et encadrer l'équipe de saisonniers en restauration durant la période d'ouverture.



Profil Recherché

Vous avez une expérience confirmée en restauration traditionnelle, auberge ou établissement de montagne. Vous êtes cuisinier de métier avec une expérience confirmée en gestion de poste ou de chef souhaitant évoluer.

Vous êtes passionné(e) de la cuisine authentique et accessible : vous aimez le contact avec les producteurs et respectez le produit brut.

Vous savez gérer le stress des pics de fréquentation tout en gardant l'exigence de la qualité pour les clients locaux fidélisés.

Pourquoi nous rejoindre ?

L'opportunité rare de lancer un établissement neuf et de marquer de votre empreinte sa carte culinaire.

Un cadre de travail exceptionnel à 1150 m d'altitude, au grand air et avec une vue panoramique sur les montagnes vosgiennes.

Intégrer un projet public ambitieux mêlant territoire, tourisme et préservation d'un patrimoine naturel d'exception.

Salaires : selon profil et expérience + primes sur objectifs.

Hébergement : si nécessaire, possibilité de disposer d'un espace d'hébergement sur le site.

Pour vous pré-positionner : Envoyez votre CV, lettre de motivation et exemples de réalisations culinaires ou propositions de « plats signatures » à l'adresse courriel : d.flageollet@cornimont.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. FLAGEOLLET, Directeur Général des Services de la commune de Cornimont au 06.80.85.26.45

Pour plus d'infos, venez visiter notre site : <https://www.ecoauberge-grandventron.com>

Les finances communales

Les comptes de gestion, les comptes administratifs, les budgets prévisionnels et le taux des taxes d'imposition ont été votés à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal qui s'est déroulée le 3 avril dernier.

La commune gère **le budget principal** ainsi que **7 budgets annexes** : Forêt - Turbines (le Bâs et Travexin) - Régie de Chauffage Urbain - Maison de Santé ainsi que les 3 budgets des lotissements (Daval, Gros Chêne et Plein Soleil).

Le contexte national et économique

La commune a anticipé une inflation des prix de ses équipements et matières premières de + 1 à 1,5 % et une stabilisation du tarif d'électricité. La guerre déclenchée début mars remet en cause nos prévisions (flambée des cours du pétrole + matières premières). La commune devra faire preuve de vigilance sur ses nouvelles dépenses. Grâce à la mise en œuvre progressive des coupures nocturnes depuis 4 années, les consommations relatives à l'éclairage public ont diminué d'environ 42 % (passant de 250 000 KWh à 145 000 KWh) ; malgré cette baisse notable le coût final est en hausse (+ 10 % sur la même période) ⇒ hausse du coût de l'énergie, de la fiscalité associée et de la TVA (de 5,5 à 20 %).

Ce budget étant voté avant la notification des différentes dotations nationales, ces dernières ont été estimées en légère diminution par rapport aux versements de 2025 : une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à 582 K€ et Dotation Solidarité Rurale (DSR) à 612 K€.

Les comptes administratifs 2025

Ils retracent les dépenses et recettes effectuées durant l'année écoulée et correspondent bien aux comptes de gestion établis par le comptable du Trésor Public.

Le budget principal de la commune qui représente 85 % de l'activité dégage un résultat positif de 909 000 € en fonctionnement et 2 367 000 € en investissement.

Les recettes et dépenses du budget communal

- ▶ **Dépenses de fonctionnement** : - 3 727 000 €
- ▶ **Les recettes de fonctionnement** : + 4 636 000 €, dont 17 000 € de report n-1
- ▶ **Les dépenses d'investissement** : - 2 021 000 € (et - 458 000 € de restes à réaliser)
- ▶ **Les recettes d'investissement** : + 4 388 000 €, dont 2 190 000 € (et + 1 373 000 € de restes à réaliser)

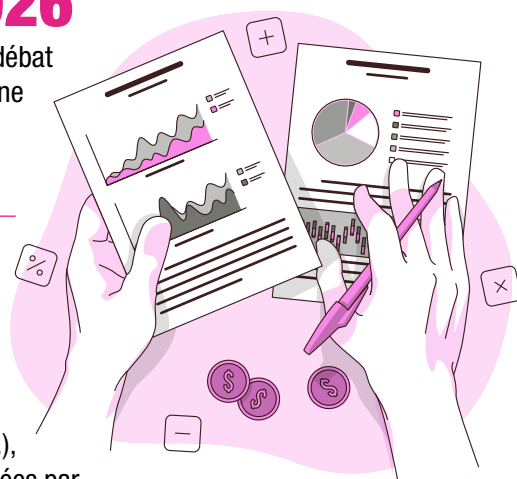
Les importants excédents budgétaires résultent des provisions effectuées en vue de financer les futurs programmes de travaux. L'équilibre pluriannuel (2025-2027) permettra ainsi de soutenir la création de l'Ecoauberge, auxquels s'ajoutent la réhabilitation de l'école du Centre, l'agrandissement de la Maison de Santé et le programme « voirie » de la rue des Myrtilles.

BUDGETS PRÉVISIONNELS 2026

À la suite d'un travail en séminaire en décembre 2025 et d'un débat d'orientations budgétaires en mars 2026, le budget primitif de la commune ainsi que ceux des 7 budgets annexes ont pu être élaborés.

Contexte fiscal

Il est rappelé qu'avec la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur le logement principal en 2022 et le transfert de la fiscalité économique à la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) en 2023 (Cotisation Foncière des Entreprises - CFE, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux - IFR, Taxe sur les Surfaces Commerciales - TaSCom, Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties - TAFNB etc.), la commune a perdu la dynamique des bases de ces dernières (remplacées par des dotations non réactualisées) ⇒ non augmentation des ressources communales.



Avec la pression touristique constatée sur le secteur des Hautes Vosges, les recettes relatives à la taxe d'habitation sur les maisons secondaires et meublés de tourisme rapportent annuellement 212 K€ à la commune.

Des incertitudes sont à prévoir dans les années à venir avec la réforme des valeurs locatives des immeubles des particuliers : nous risquons d'aller vers une importante hausse des valeurs locatives.

Contexte démographique

La population coudrette diminue, passant de 3 108 habitants en 2025 à 3 097 en 2026. Cette baisse a un impact direct sur les dotations financières de l'État, la démographie étant l'un des critères déterminants.

LE BUDGET COMMUNAL

Un excédent de fonctionnement prévisionnel et une situation financière saine.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement en € (hors dépenses imprévues)	BP 2025	BP 2026	Evolution BP 2026/2025	Structure BP 2026
Charges à caractère général (chap.011)	1 014 007	1 016 890	0,28%	28,02%
- achat matières et fournitures	509 002	509 462	0,09%	14,04%
- services et prestations extérieures	50 337	45 150	-10,30%	1,24%
- entretien, réparations, maintenances	254 500	261 500	2,75%	7,21%
- assurances	29 040	28 512	-1,82%	0,79%
- Autres charges à caractère général	171 128	171 128	0,66%	4,75%
Charges de personnel (chap. 012)	2 098 010	2 098 010	0,00%	57,81%
Atténuation de produits (chap. 014)	43 000	50 000	16,28%	1,38%
Autres charges gestion courante (chap.65)	450 236	457 612	1,64%	12,61%
- Indemnité élus + cotisations + formations	93 735	94 300	0,60%	2,60%
- SDIS (pompiers), organismes de regroup., CCAS	143 471	145 882	1,68%	4,02%
- Subventions versées aux associations	184 000	19 000	3,26%	5,24%
- Subventions budgets annexes	8 430	8 430	0,00%	0,23%
- Autres charges de gestion	20 600	19 000	-7,77%	0,52%
Charges financières (chap.66)	5 745	4 840	-15,75%	0,13%
Charges exceptionnelles (chap.67)	2 000	2 000	0,00%	0,06%
Total dépenses de gestion	3 605 254	3 622 512	0,48%	99,81%
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 612 999	3 629 352	0,45%	100,00%

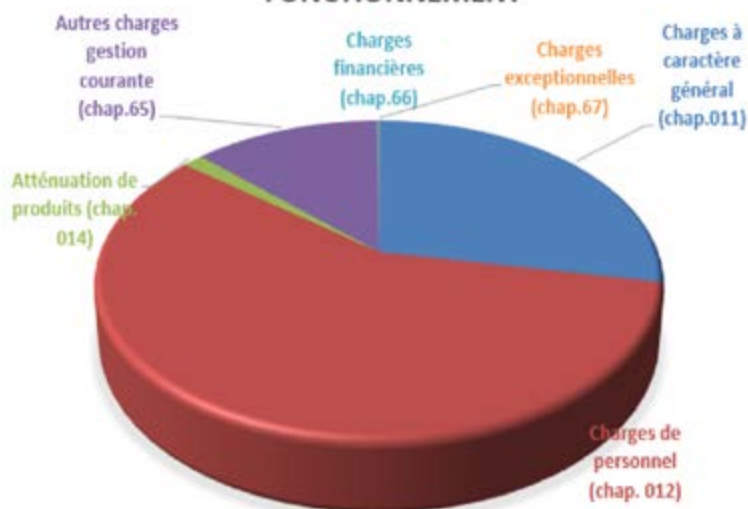
Dépenses imprévues	50 000	50 000
Dépenses d'ordre	374 723	304 346
Virement à la section d'investissement	495 579	639 465
Total dépenses de fonctionnement	4 533 301	4 623 162

Les charges de gestion courante sont étudiées de près pour éviter les dérapages (réduction de la durée de l'éclairage public – contrôles réguliers des fluides dans les bâtiments etc.), mais la crise au Moyen Orient alourdira le coût des prestations, fluides et matériaux.

Les dépenses de personnel correspondant à la majoration des grilles indiciaires (Glissement Vieillessement -Technicité - GVT) et aux provisions pour les remplacements devraient rester stables.

Les autres charges de gestion courante comprennent les participations à divers syndicats : Service Départemental d'Incendie et de Secours, Syndicat Mixte d'Informatisation, Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, mais aussi les indemnités des élus, les atténuations de produits et les charges exceptionnelles.

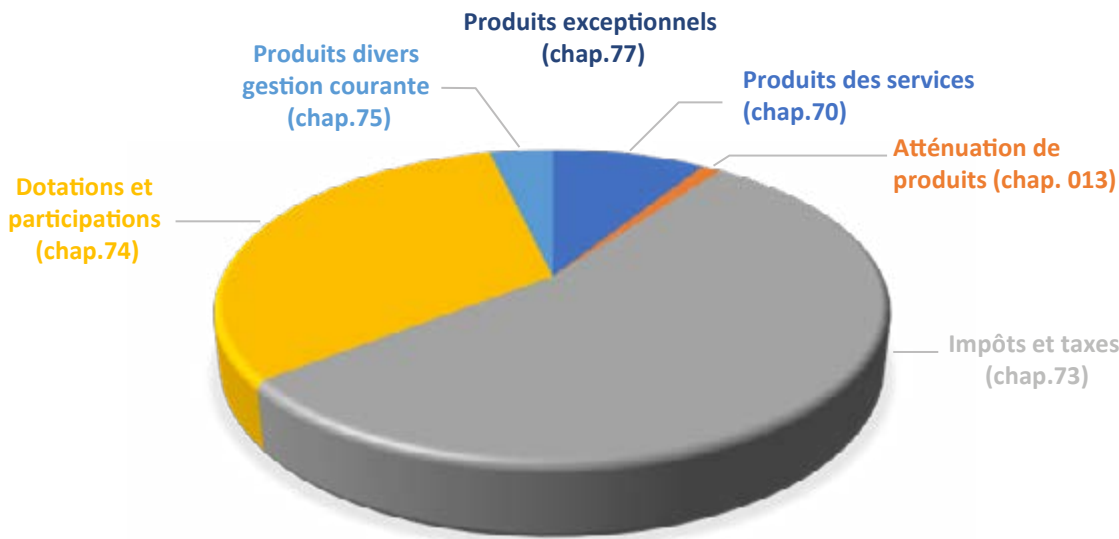
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



PRÉVISION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement en €	BP 2025	BP 2026	Evolution BP 2026/2025	Structure BP 2026
Produits des services (chap.70)	394 860	314 120	-20,45%	6,91%
- redevances	153 550	149 910	-2,37%	3,30%
- mise à disposition de personnel	163 560	91 560	-44,02%	2,01%
- autres produits	77 750	72 650	-6,56%	1,60%
Atténuation de produits (chap. 013)	49 000	37 785	-22,89%	0,83%
Impôts et taxes (chap.73)	2 420 790	2 418 366	-0,10%	53,20%
-Taxes habitation, foncières, TH secondaires	1 697 981	1 696 057	-0,11%	37,31%
- Fiscalité reversée FPU	506 080	506 080	0,00%	11,13%
- FNGIR	44 729	44 729	0,00%	0,98%
- Autres produits fiscaux	172 000	171 500	-0,29%	3,77%
Dotations et participations (chap.74)	1 421 307	1 501 294	5,63%	33,03%
-Dotation globale de fonctionnement	590 000	582 654	-1,25%	12,82%
- Dotation solidarité rurale	550 000	612 373	11,34%	13,47%
- Dotations péréquation	51 000	55 000	7,84%	1,21%
- Autres participations / dotations	230 307	251 267	9,10%	5,53%
Produits divers gestion courante (chap.75)	162 250	274 280	69,05%	6,03%
- Locations immobilières	119 250	111 280	-6,68%	2,45%
- Reversement excédents budgets annexes	30 000	150 000	400,00%	3,30%
- Autres	13 000	13 000	0,00%	0,29%
Produits financiers (chap.76)	5	5	0,00%	0,00%
Produits exceptionnels (chap.77)	-	-		0,00%
Total recettes de gestion	4 448 207	4 545 845	2,19%	100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	4 448 212	4 545 850	2,19%	100,00%
Recettes d'ordre	67 532	68 590		
Report excédent n-1	17 557	8 723		
Total recettes de fonctionnement	4 533 301	4 623 162		

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement du budget devraient s'élever à 4 623 000 € contre 4 533 000 € en 2025, ce qui représente une hausse de 1,98 %.

Voici les principaux postes qui correspondent :

- ▶ Aux produits des services (vente de prestations communales – cantine, garderie, chasse, mise à disposition de personnel, etc. pour un montant prévisionnel de 314 120 € soit 6,91 % des recettes réelles de fonctionnement
 - ▶ Aux impôts et taxes pour un montant prévisionnel de 2 418 000 €. Ils représentent 53,19 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont budgétés au vu des données transmises via le Cerfa 1259Com (état relatif aux taux d'imposition des taxes directes locales), de l'attribution de compensation de la CCHV suite à la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) et de la taxe sur l'électricité.
- L'autonomie fiscale communale se résume au vote des taux d'imposition des seules taxes suivantes :**

- La taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 41,34 % (maintien du taux de 2025)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties de 43,67 % (maintien du taux de 2025)
- La taxe d'habitation de 21,76 % (maisons secondaires et locations saisonnières)

Pour chacune d'elles, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter la part communale. Avec l'application de ces taux, le produit de la fiscalité directe locale est estimé à 1 696 057 €.

- ▶ Les dotations et participations s'élèvent à 1 501 000 €, elles représentent 33,02 % des recettes réelles de fonctionnement. Comme en 2025, la Dotation Globale de Fonctionnement (principale dotation) sera en légère baisse.
- ▶ Les produits divers de gestion devraient s'élever à 274 000 € soit 6,03 % des recettes réelles de fonctionnement.

Une situation financière correcte

L'excédent de fonctionnement qui s'est élevé à 909 000 € en 2025 est estimé à 640 000 € sur le BP 2026 ; il devrait dépasser les 800 000 € au 31 décembre 2026. Cette épargne est la composante principale de la capacité d'autofinancement brute qui permet de rembourser les échéances d'emprunt et d'investir.

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de la dette s'élève à 1 692 801 €, soit 547 €/habitant.



L'investissement avec un équilibre pluriannuel pour 2025/2026/2027

Les recettes d'investissement

Pour 2025, la commune disposera d'une importante marge de financement pour ses opérations d'investissement.

Les recettes d'investissement, qui s'élèvent à 5 977 000 € se répartissent comme suit :

▶ Épargne brute estimée au BP 2026 (CAF)	= + 917 000 €
▶ Subventions notifiées (y.c. en restes à réaliser)	= + 1 378 000 €
▶ Autres recettes d'investissement (FCTVA, TLE, pdt cession ...)	= + 379 000 €
▶ Remboursement avances remboursables par budgets annexes et opérations sous mandat	= + 36 000 €
▶ Report excédent investissements 2026	= + 2 367 000 €
▶ Excédent de fonctionnement 2026 mis en réserve	= + 900 000 €
TOTAL GÉNÉRAL DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENT 2025	= + 5 977 000 €
EMPRUNT ÉQUILIBRE 2026	= /
TOTAL INVESTISSEMENTS POUR 2026	= + 5 977 000 €

(dont 520 000 € de provisions pour 2027)

Il n'y a pas lieu de proposer un emprunt d'équilibre.

Les dépenses d'investissement

Les investissements de la commune sont votés par opération (ensemble de dépenses ayant le même thème). Pour cet exercice 2026, le montant global des travaux d'investissement (y compris les dépenses imprévues) est estimé à 5 977 000 € dont 457 000 € de restes à réaliser (report de travaux engagés sur l'exercice 2025), 50 000 € de dépenses imprévues et 2 600 000 € au titre de l'autorisation de programme.

Les nouveaux investissements s'élèvent quant à eux à 5 262 000 €, dont on peut citer les plus importants :

- ▶ 2 600 000 € : pour le projet CESAN - Ecoauberge
- ▶ 1 491 000 € : réhabilitation des bâtiments dont 1 353 K€ pour les travaux à l'école primaire du Centre
- ▶ 121 000 € : travaux d'aménagements urbains
- ▶ 273 000 € : travaux de voiries
- ▶ 48 000 € : remplacement véhicules + divers équipements
- ▶ 40 000 € : programme de renouvellement de l'éclairage public
- ▶ 168 000 € : divers travaux et acquisitions
- ▶ 521 000 € d'excédent pour fin 2026, c'est-à-dire une épargne qui permettra de financer les dépenses prévues sur les exercices 2027 et 2028

A ces 5,3 M€ de travaux, s'ajoute également une dépense de 115 000 € correspondant à l'avance remboursable que versera le budget communal au budget Maison de Santé pour financer le solde des travaux d'extension. L'autorisation de programme pour le projet CESAN – Ecoauberge a été mis à jour sur ce budget 2026. Les crédits de paiement pour 2025 se sont élevés à 782 430 €. Sont proposés 2 600 000 € en 2026 et 457 570 € en 2027.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget de la Forêt

Un très gros report d'excédent de fonctionnement et un programme d'entretien des chemins ruraux

Les importantes ventes de bois 2025 ont permis de dégager un excédent de plus de 290 K€ au 31 décembre 2025.

Ce dernier sera affecté à l'investissement à hauteur de 27 K€ et reporté au fonctionnement à hauteur de 263 K€ dont 150 K€ à destination du budget communal (contre seulement 30 K€ en 2025 et 130 K€ en 2024).

Le solde de l'excédent de fonctionnement 2025 reporté (113 K€), associé aux estimations des ventes pour 2026 (150 K€ sur les 250 K€ estimés par l'ONF), permet de couvrir les dépenses cumulées du fonctionnement et de l'investissement (dont la réfection de la dernière tranche de la route des Rosiers – entre l'embranchement du chemin THOMAS et la route des Rosiers).

Si les ventes de bois estimées par l'ONF se matérialisent (250 K€), ce budget générera 100 K€ d'excédent reportable pour 2027.

Le budget des Turbines

Une année de transition avant la réhabilitation de la turbine du Bâs

Après une année 2024 record, l'année 2025 est revenue dans les moyennes de production. Les 2 sites - le Bâs et Travexin- ont produit plus de 1,6 GWh (contre 2,5 GWh en 2025), soit la consommation annuelle moyenne d'environ 730 habitants. Les recettes brutes se sont élevées quant à elles à 223 K€.

La section d'investissement s'autoéquilibre et permet de

rembourser sereinement l'emprunt relatif à l'acquisition de la centrale de Travexin.

Pour 2026, le marché pour la réhabilitation de la turbine du Bâs sera lancé (avec travaux à l'été 2027). Ils permettront de bénéficier de la nouvelle tarification H16 pour 20 années. Concernant la turbine de Travexin et suite à la décision prise à l'été 2025 de ne pas turbiner les barrages secondaires, les seuils de la Soumission + Travexin seront supprimés.

Le budget Régie Municipale de Chauffage

Une année normale sans autoproduction de plaquettes

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont estimées à 130 000 € sur cet exercice 2026. Aucune opération de broyage ne sera réalisée (opération qui se fait tous les 2 ans – la dernière ayant été faite en 2025). Sur la période de chauffe de septembre 2024 à juin 2025, la chaufferie bois a permis d'économiser plus de 85 800 litres de fuel.

L'excédent de fonctionnement devrait avoisiner les 5 à 10 K€.

En termes d'investissement, le budget dispose d'une enveloppe de plus de 180 000 € pour faire face aux casses et renouvellement des équipements. Attention tout de même, le réseau enterré semble vieillir et des opérations coûteuses de remplacement de canalisations pourraient devenir récurrentes.

Le budget Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Les travaux d'extension de la M.S.P. en 2026

La Maison de Santé est mise en location aux professionnels depuis le 1^{er} mars 2019. Depuis septembre 2024, tous les bureaux sont utilisés : 4 médecins, 1 sage-femme, 2 podologues et 3 infirmiers occupent les locaux. Mi-janvier 2026, un 5^e médecin s'est installé et travaille dans les bureaux laissés vacants selon les plannings journaliers de ses collègues.

Après l'étude réalisée en 2025, cet exercice 2026 sera consacré à la réalisation des travaux de l'extension (estimés à 400 K€). Sur environ 155 m², seront créés 4 bureaux de médecin, 1 bureau mutualisé et 1 nouvel espace de rangement. Les travaux démarreront début mai et devraient s'achever courant décembre 2026.

Des demandes de financement ont été déposées à la Région, à l'Europe et à l'État. Le solde sera financé par une avance communale de 115 K€, remboursable sur 20 ans.

Le budget lotissement du Daval

Au 1^{er} janvier 2026, toutes les parcelles individuelles ont été vendues. Seul l'îlot central (regroupant 6 lots) reste à aménager. Après avoir réalisé une étude de faisabilité en 2026, VOSGELIS et la commune devraient finaliser l'étude de marché sur le second semestre 2026.

Le budget lotissement du Gros Chêne

Il reste au 1^{er} janvier 2026, 1 lot à vendre, soit 678 m².

Le budget lotissement du Plein Soleil

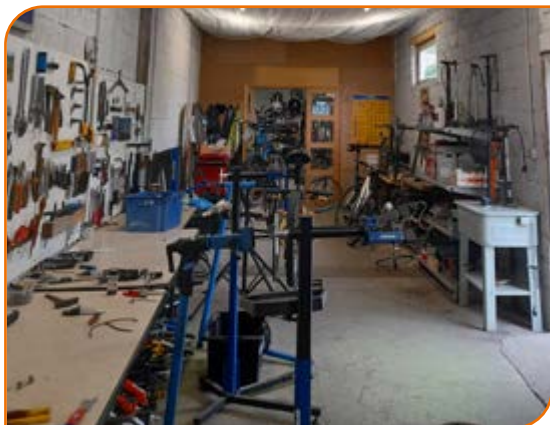
Il reste au 1^{er} janvier 2026, une parcelle disponible à la vente, soit 984 m².

Tous budgets confondus, le montant total des dépenses et recettes (au vu de l'obligation d'équilibre) s'élève à plus de 13,1 millions d'euros dont 10,6 millions pour le seul budget communal (4623 162,47 € pour la section de fonctionnement 5977856,57 € pour la section d'investissement). Les budgets annexes représentent environ 17 % de l'activité.



Hervé RIONDÉ

Les travaux



BALLAST :

Des aménagements ont été réalisés afin de faciliter les activités de l'association, notamment l'espace dédié au stockage des vélos et à leur réparation pour leur offrir une seconde vie. Renforcement de la ligne électrique pour la pose d'un appareil de chauffe, réhabilitation du portail d'entrée.



CIMETIÈRE : Un nouveau colombarium a été installé par l'entreprise Marbrerie Industrielle de Lorraine (PAGNY) de Cornimont proposant désormais 32 emplacements pour déposer des urnes ainsi que 14 cavurnes. Une réflexion est en cours pour améliorer le jardin du souvenir.

AMÉNAGEMENTS URBAINS : Rue des Grands Meix, afin de répondre aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, l'entreprise MOLINARI a effectué des travaux d'élargissement du trottoir aux abords du centre de polyactivité. Des nouvelles bordures, en granit grenailé, ont remplacé les anciennes en béton fortement dégradées.

Les grilles d'avaloirs et plusieurs ouvrages ont été remis à neuf avant de procéder à la couche de forme, puis l'enrobé final.



Trottoir rue des Grands Meix



Place Jean Joseph Petitgenet

Les parkings situés à proximité des écoles – Place Jean-Joseph Petitgenet – présentait des signes d'affaissement. Des travaux de stabilisation et de réfection ont été engagés durant l'été dernier, pour garantir la sécurité des usagers.



ESPACES VERTS

PLANTATIONS D'ARBRES :

Sur le parking arrière de la mairie, plusieurs arbres ont été plantés par les agents des espaces verts. Févier d'Amérique, érable et savonnier viendront bientôt ombrager cette zone située à proximité du jardin pédagogique de l'école.

Marie-Jo CLÉMENT

La CCHV a engagé, fin 2024, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme valant programme local de l'habitat, à l'échelle des 14 communes du territoire, dit « PLUi-H ».

Il permet une vision partagée du territoire pour les 10 à 15 années à venir en tenant compte de ses besoins, tout en respectant les objectifs nationaux tels que le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Ce document réglementaire définira de nouvelles règles d'aménagement et d'urbanisme pour les années à venir : zones constructibles, préservation des espaces naturels, développement des logements, mobilités et équipements, etc.

Il s'imposera à tous : particuliers, entreprises et collectivités devront respecter ses règles pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.).

La procédure se décline à travers la réalisation d'un diagnostic, la définition d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et la rédaction de pièces réglementaires (zonage, règlement, annexes...).

L'objectif est d'arriver, en 2029, à l'approbation du PLUi-H. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cornimont restera applicable sur la commune jusqu'à l'approbation du PLUi-H.

Pendant toute la durée de son élaboration, une concertation publique est ouverte. Deux réunions publiques d'information ont déjà eu lieu en juillet et décembre 2025. D'autres seront à venir pour vous informer de l'avancée de la procédure.

Pour formuler des observations, la CCHV met à disposition :

- ▶ un registre à l'accueil de chaque mairie et au siège de la CCHV (à Cornimont), accessibles pendant les horaires d'ouverture,
- ▶ un registre dématérialisé sur le site internet de la CCHV.

Pour en savoir + : www.cchautvosges.fr
Rubrique « ACTIONS ET PROJETS »

Bois de chauffage

Le fuel augmente, le gaz augmente, l'électricité augmente, le prix du bois de chauffage des permis bois sur les parcelles communales n'augmente pas. Le territoire communal étant plutôt bien boisé (816 ha de forêt communale et 1 092 ha de forêt domaniale gérés par l'ONF) auxquels s'ajoutent environ 200 ha de parcelles boisées disponibles. Suivant les capacités de chacun et protégé par de bons équipements de sécurité, vous pouvez demander un permis de bois de chauffage pour une durée de 2 ans pour un volume d'environ 10 stères.

Les tarifs :

- ▶ 2 €/stère pour les bois d'un diamètre inférieur à 10 cm
- ▶ 4 €/stère pour les bois d'un diamètre de 10 cm et plus

La facturation sera établie à la réception du bois empilé sur place ou chez vous.

Pour cette année 2026, l'opération "grumes de hêtre en bordure de chemin" est reportée en 2027. Il n'y a pas de disponibilité de bois de chauffage par rapport aux coupes programmées par le document d'aménagement de la forêt communale.

Contact : Bruno VAXELAIRE 06 08 17 86 10 ou en Mairie 03 29 24 11 13

Bruno VAXELAIRE



Elagage des lignes de communication



Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;

Ou

Le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. L'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas.

Ainsi, le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT (Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) au moins 15 jours avant le début des travaux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être à la charge de ce dernier. Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'ENEDIS. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ENEDIS.

Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. En cas de refus par le propriétaire, sa responsabilité sera engagée. Dans le domaine privé, le bois est rassemblé et laissé sur la propriété (sauf réglementation particulière locale).

L'élagage par les services techniques

Depuis l'acquisition en 2024 d'un broyeur monté sur un tracteur, les agents des services techniques procèdent à un important travail d'élagage de la voirie communale, notamment en début et fin de période de déneigement. Ces interventions visent à dégager les routes, sécuriser les lignes aériennes et protéger les réseaux, en particulier la fibre exposée aux branches fragilisées par le poids de la neige.

Travaux réalisés :

En 2025 : 1,6 km sur la route des Suais, chemin des Côtes et une partie de la route du Droit et de La Gesse.

En 2026 : chemin des Gouttes de l'Air, chemin du Briseux, route du Droit de Travexin

Bruno VAXELAIRE



Taille des haies

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août inclus.

Cet arrêté réglemente les dates d'entretien des haies afin de protéger les oiseaux pendant la période de nidification.

En effet, elles abritent, à votre insu souvent, tout un petit peuple (oiseaux, hérissons, insectes...) qui s'y

cache et s'y reproduit. Avec le changement climatique un grand nombre d'espèces disparaît chaque année de la planète et il est urgent de protéger du mieux que l'on peut ces petits animaux.

En respectant cet arrêté, vous participerez à la protection de la biodiversité.

L'arrêté est consultable sur le site de la mairie www.cornimont.fr page La Mairie puis Arrêtés préfectoraux.

La Police Municipale

Horaires de bricolage en extérieur

RAPPEL DES HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE EXTÉRIEUR

Pour la tranquillité de votre voisinage, voici un rappel des horaires à respecter pour vous adonner à vos travaux de bricolage extérieur.

- ▶ **Jours ouvrables :** 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- ▶ **Samedi :** 9h à 12h et 14h à 19h
- ▶ **Dimanche et jours fériés :** 10h à 12h

La Police Municipale



Chute d'arbres

Sur la voirie

Lorsqu'un arbre est situé sur une propriété privée, les dommages causés par la chute de branches ou d'arbres sur la voirie publique relèvent de la responsabilité présumée du propriétaire de l'arbre ou de la personne qui en a la garde.

Le défaut d'entretien est considéré comme de la négligence. A ce titre, le propriétaire peut être reconnu responsable, ce qui peut entraîner un refus de prise en charge par l'assureur. Vous aurez alors à assumer le coût financier des dégâts.

Sur lignes électriques et télécommunications

Rappelons tout d'abord qu'il appartient au propriétaire (ou occupant) d'élaguer (ou de faire élaguer) les branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés...). Il s'agit en général de lignes Basse Tension (BT).

Attention : lorsque des branches ou la chute d'arbres occasionnent des dégâts sur les lignes aériennes situées sur le domaine public, les propriétaires des réseaux peuvent facturer le montant de la réparation (plusieurs milliers d'euros). En l'absence d'entretien, votre assureur peut refuser de garantir les dommages causés.

Chalarose

Une attention toute particulière doit être portée sur l'état de santé des frênes de votre propriété qui peuvent être touchés par la chalarose du frêne, maladie provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*). La dégradation progressive du système racinaire accroît fortement le risque de chute, y compris en l'absence de vent.

Travaux par les services techniques

Les agents interviennent en moyenne une fois par mois pour des chutes d'arbres sur la voirie, principalement des frênes atteints de chalarose et lors de coups de vent importants.

Bruno VAXELAIRE



Dégagement route du Droit 1^{er} avril 2025 à 21 h 30

Maisons fleuries

Participez nombreux au concours des maisons fleuries ! Au cours de l'été, un jury photographiera vos belles réalisations dans toutes les rues du village. Si vos fleurissements ne sont pas visibles de la rue et que vous souhaitez participer, contactez-nous.

Si vous voulez faire partie du jury, soyez les bienvenus.

Contact : Brigitte GILLOT en mairie au 03.29.24.11.13

Email : b.gillot@cornimont.fr

Brigitte GILLOT



Opération tranquillité vacances

Pour compléter l'action de la gendarmerie, la police municipale de Cornimont vous propose également de surveiller votre domicile en cas d'absence prolongée.

Une attention particulière sera portée à votre habitation lors des patrouilles. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages) et des mesures conservatoires seront prises pour préserver les traces et indices avant l'intervention de la gendarmerie.

Pour bénéficier de ce service, merci de remplir le formulaire disponible sur le site de la commune (www.cornimont.fr) ou venez directement chercher un exemplaire en mairie. Une fois renseigné, il sera également transmis à la gendarmerie.

La Police Municipale



Lutte contre le frelon asiatique

Comme de nombreuses communes, Cornimont s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique

Une réunion de sensibilisation sur le frelon asiatique a eu lieu en mairie le 8 avril dernier avec les apiculteurs et en partenariat étroit avec l'association GDSA des Vosges (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) représentée par son trésorier M. William WULLEMAN, qui est également référent frelon asiatique pour les Vosges et apiculteur counehet de surcroît.

Après avoir présenté le frelon, son développement et

ses conséquences sur la biodiversité, sur son impact économique et sur les risques de piqûres, il a surtout été question des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre sa propagation.

2 actions ont été mises en place avec 3 objectifs : protéger la population, préserver la biodiversité et les pollinisateurs et soutenir nos apiculteurs.

1. Le piégeage des fondatrices sur le printemps et l'automne par des pièges sélectifs



En complémentarité des pièges installés par les apiculteurs/particuliers, la commune a fait l'acquisition de 10 pièges « Bee-Vital ».

Ce type de piège est sélectif et n'a pas d'impact sur la biodiversité. Suite à l'appel lancé lors de notre rencontre, 8 apiculteurs se sont portés volontaires pour poser et suivre ces piégeages tout en alimentant la base statistique proposée par le site « lefrelon.com ».

Voici le positionnement actuel des 10 pièges « communaux ».

Un groupe WhatsApp a été créé afin que ces apiculteurs piégeurs puissent échanger avec leurs homologues bressaudois, voireudois et saulxurois et éventuellement ajuster le maillage territorial en fonction du nombre de piégeage sur le terrain.



2. La destruction des nids de juin à fin octobre

Selon les retours d'expériences des apiculteurs du sud, les destructions de nids (quand nous les trouvons) se révèlent optimales dans les Hautes-Vosges sur la période de juin à fin octobre.

Comme pour les pièges, le GDSA a sensibilisé les apiculteurs sur les méthodologies de destruction actuellement proposées. Certaines se révèlent inappropriées (paintball, fusil, feu, ...) et d'autres dangereuses pour l'environnement avec la destruction des autres espèces ou pollution potentielle des cours d'eau ou nappes phréatiques (insecticides, les pyrèthres de synthèse etc.).

A cet effet, le GDSA a agréé certains destructeurs « privés » du département des Vosges qui s'engagent à ne détruire des nids qu'avec des produits relativement peu impactant pour l'environnement : le pyrèthre naturel.

Vous pourrez trouver cette liste en Mairie.

Les destructions de tous les nids ne pourront pas être réalisées (trop coûteuses et chronophages). Seuls les nids présentant un danger pour l'homme et les ruchers seront détruits.

Les nids découverts sur le domaine public relèvent de la responsabilité de la commune, c'est à elle de prendre en charge le coût de l'éventuelle destruction (entre 150 et 180 €).

Les nids découverts sur les domaines privés relèvent de la responsabilité des propriétaires. Afin de favoriser son action de prévention sanitaire, la commune de Cornimont, lors de son Conseil Municipal du 7 mai, a décidé de prendre à sa charge 50 % du coût de la destruction des nids de frelons asiatiques découverts sur ces propriétés privées (sous la forme d'un remboursement).

Que faire en cas de détection d'un nid de frelon ?

1. Identifier sans intervenir



Si individuellement, les frelons asiatiques ne se révèlent pas plus dangereux que les frelons européens ou que les guêpes, ils se révèlent collectivement très agressifs au droit de leur nid et notamment à moins de 5 mètres du nid ; des attaques groupées peuvent se matérialiser.

► 2. Signaler immédiatement

Contactez la commune. Elle se mettra en contact avec votre « référent frelon » qui est la plupart du temps un apiculteur bénévole. Il sera votre interlocuteur privilégié pour confirmer que nous sommes bien en présence du frelon asiatique et pour vous donner son avis sur l'utilité ou non de sa destruction.

En cas de recommandation de destruction par le référent frelon, il vous appartiendra de contacter un destructeur agréé (voir listing transmis par la commune), de faire réaliser cette opération et de transmettre la copie de la facture acquittée à la commune avec votre RIB pour un remboursement à hauteur de 50 % de votre facture, plafonné à 90 € par intervention.

/\ seules les destructions de nids validées préalablement par le référent communal et réalisées par un désinsectiseur agréé pourront faire l'objet d'une participation communale.

Une démarche où tous les acteurs peuvent participer

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous engager dans les démarches de piégeages de printemps et d'automne.

En tant que citoyen, je ne peux que vous encourager à mettre en place des actions préventives de piégeage en complément de celles actuellement engagées par nos

apiculteurs. Par contre, et comme nous l'a rappelé le GDSA, il est nécessaire de mettre en œuvre des pièges dits « sélectifs ». En effet, la mise en place de pièges « maison » ou d'autres pièges mis en avant par certaines plateformes internet peuvent se révéler catastrophiques pour la biodiversité.

1. Quels dispositifs utiliser ?

Sur les 2 dernières années, les 2 meilleurs dispositifs reconnus sont **le Bee-Vital et l'Osaka**.

Les acteurs industriels commençant à se mobiliser, d'autres dispositifs « sélectifs » commencent à compléter l'offre des pièges : **le Good4bees est actuellement en cours de test**.



Bee-Vital

Osaka

Good4bees

/\ Le piège doit être disposé à une distance minimale d'environ 100 à 150 m des ruches.

2. Quels appâts utiliser ?

Pour vos piégeages, vous pouvez soit utiliser un appât prêt à l'emploi que vous trouverez dans les commerces spécialisés, soit le fabriquer vous-même.

Recette de l'appât « maison » à disposer dans le piège :

1/3 de bière + 1/3 de vin rouge ou blanc + 1/3 de sirop.

/\ durant les périodes de chaleur, l'alcool s'évapore plus vite > faire régulièrement le réapprovisionnement (1 à 2 fois /semaine).

3. Le référencement sur le site « lefrelon.com »

En complément de ces pièges, je vous incite à rejoindre la plateforme collaborative « lefrelon.com » pour remonter au fur et à mesure vos données sur vos pièges : localisation et date des différents piégeages. L'inscription et les modalités de mise en œuvre sont relativement simples. En cas de difficultés pour votre inscription, vous pouvez contacter M. Bruno VAXELAIRE (adjoint au Maire) e-mail : b.vaxelaire@cornimont.fr

La collecte de ces données est précieuse pour connaître l'évolution de ce nuisible.

Marie-Jo CLÉMENT

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu, au centre de polyactivité, le mercredi 29 octobre dernier. Agées de 70 ans et plus, environ 270 personnes ont partagé le repas concocté par la Boucherie de la Pranzière – Patrice GENËT et son équipe. Le service était assuré par des jeunes attentionnés et dynamiques qui habitent Cornimont.



Durant ce bel après-midi en musique avec Maryse et son accordéon, les counehettes et les counehets ont pu se retrouver en dansant et en partageant un moment de convivialité !

Festival Itinérance

Pour la deuxième année consécutive, le Festival Itinérance s'est tenu à Cornimont au centre de polyactivité du 24 au 26 avril 2026.

L'esprit de cette manifestation avait comme axe directeur la rencontre et la cohésion entre le public et les intervenants. Le contact direct et le regard échangé doivent rester au cœur de l'expérience. Les prises de vue avec du matériel sophistiqué ont leur place, mais l'essentiel réside ailleurs : dans le contact entre les



Balade au lever du jour

personnes, l'échange humain entre voyageurs au long cours et spectateurs curieux venus écouter, questionner et partager.

Différentes manières de voyager en autonomie sans moteur ont été mises en lumière, à pied, à vélo, en kayak ou en voilier. Autant de manières d'explorer le monde en autonomie !

Une séance de deux heures dédiées aux enfants a été l'un des moments forts de ces trois jours ainsi que les balades au lever du soleil animées par des membres du Club Vosgien. Le succès de ces journées est aussi dû en grande partie à Nadège PERRIER et son association Cook Event Services qui assuraient la logistique alimentaire.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges a soutenu ce projet et sans la volonté appuyée de Mme Marie-Jo CLÉMENT maire de Cornimont, le projet n'aurait pas vu le jour.

Luc DEVORS



Julien, le counehet baroudeur

Les animations

Les animations à Cornimont depuis le dernier Cornimont Infos :

Lors du 3^{ème} week-end de septembre s'est tenue la Fête de l'Eau et de la Transition Écologique.

Tout au long du samedi, sous un soleil magnifique et le dimanche sous la pluie (Fête de l'Eau oblige), des animations ont eu lieu à différents endroits du village. Merci à tous les intervenants et participants pour leur implication et leur dynamisme.

Du vendredi 10 au lundi 13 octobre, la 2^{ème} édition du Show Chocolat au centre de polyactivité a attiré les gourmets et amateurs qui ont pu profiter des produits « faits maison » par les 40 exposants présents.

Le 6 et le 7 décembre, Saint Nicolas et le Père Fouettard ont donné le top départ des festivités de fin d'année. Le marché de Noël avec la participation de 60 exposants qui ont proposé des idées cadeaux, des douceurs sucrées et salées, un spectacle présenté par le Théâtre de la Miroiterie et un goûter offert par le pôle Famille de l'ECSP ont ravi les spectateurs.

Tout pour se faire plaisir et offrir du bonheur à ses proches !

Le concert « Entre'Fête » rendait un hommage émouvant à Jean-Claude HAISMANN.

Devant une salle comble, les artistes se sont succédés tout l'après-midi, en se promettant de se donner rendez-vous à la fin de l'année 2026.



Le défilé de carnaval

Le 8 mars 2026, Carnaval a été fêté avec un défilé dans les rues, une vente de beignets par l'ECSP et l'après-midi s'est clôturé par un spectacle à la salle Jacques VILLERET avec le clown Mélasse.

Rendez-vous au printemps 2027 pour une nouvelle édition !

Encore un moment plein d'émotions le 20 mars; l'association «Accueil des Enfants de Tchernobyl» a proposé un spectacle avec 34 jeunes artistes venus d'Ukraine.

Pendant 2 heures de temps, danses et chants folkloriques ont ravi le public.

Merci à tous les intervenants pour cette belle prestation.



Le spectacle ukrainien

Lors du week-end de l'Ascension a eu lieu la traditionnelle biennale de peinture, dorénavant nommée Exposition Artistique.

33 exposants ont répondu à notre invitation présentant leurs œuvres : tableaux à l'aquarelle, à l'encre de chine, au fusain, poterie etc.

Et maintenant à vos agendas pour l'été 2026 !!



À compter du 19 juin et jusqu'à la fin du mois d'août auront lieu nos traditionnelles animations d'été.

Tous ces moments festifs, vous les trouverez sur le flyer qui est distribué dans ce Cornimont Infos, sur tous nos moyens de communication (site Internet et page Facebook de la mairie, Cornimont Actu, panneau lumineux, affichages dans les commerces et aux entrées de la ville).

Marie-Josée FRANÇOIS

Les associations

À propos du gymnase

Comme chaque année, nous inviterons l'ensemble des associations utilisant le gymnase à une réunion de rentrée en septembre. Ce sera l'occasion de faire le point sur leurs besoins, leurs remarques et d'échanger sur le fonctionnement général. Aucun changement majeur n'est prévu, seulement quelques ajustements sur certains créneaux horaires.

NOUVEAU
Self Defense
à Vagny (Zainvillers)
et Cornimont

- Professeur ayant 37 ans d'expérience

Contact (sms) : 06-29-25-08-66
Email : Samouai.self.defense@proton.me

- Cours : mardi de 19h à 20h30 - Dojo salle omnisport de Cornimont
mercredi de 19h30 à 21h - Gymnase de Zainvillers (juste à côté de l'EHPAD Le Soleil)

Le nombre d'inscriptions est limité pour privilégier la QUALITE de l'enseignement.
* Un certificat médical d'aptitude sportive est requis.

- Age minimum : 18 ans

Toutes et tous, êtes les bienvenus !
Le 1^{er} cours est gratuit

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les associations qui font vivre ce bel équipement. Merci également à notre personnel : Jérôme pour la bonne tenue du gymnase, Jackie pour la gestion des plannings, Arnaud pour sa réactivité dès qu'un travail d'amélioration s'avère nécessaire.

Il est essentiel pour la municipalité de répondre au mieux aux attentes des utilisateurs, afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leurs disciplines.

Le terrain de tennis

Il y a quelques années, les courts du terrain avaient été entièrement réhabilités en terre battue. Il devenait nécessaire d'améliorer également les clôtures, qui avaient souffert des effets du temps. C'est pourquoi, la commune a fait procéder à la pose d'un nouveau grillage par la société SNEE de Saulcy sur Meurthe pour un montant de 37 800 euros TTC.



Mur de pan

À la rentrée prochaine, une nouvelle association proposera des cours de selfdéfense, qui se dérouleront les mardis de 19h à 20h30.

Enfin, un nouvel équipement a été installé : un mur de pan, qui vient compléter le mur d'escalade existant et enrichir la pratique. Un règlement spécifique a également été adopté pour encadrer l'utilisation des locaux. Cette nouvelle discipline est désormais intégrée dans l'organisation du gymnase, afin de garantir une pratique sécurisée et harmonieuse pour l'ensemble des utilisateurs.

L'inauguration s'est déroulée le 29 avril dernier en présence de M. Philippe GÉGOUT président du Club Alpin Français accompagné des enfants utilisateurs, du principal du collège M. LALEVÉE et M. Thibaut POIROT professeur de sport, des services et des élus de la commune.

L'Entreprise SARL OPTIMUR à Vif (Isère) a réalisé cet équipement pour un montant de 34 146 euros TTC.



Nouveau grillage

La piste de BMX

Afin de permettre aux pratiquants d'évoluer dans de bonnes conditions, les pistes de vélos ont été réaménagées ; ces travaux ont été financés et réalisés par les bénévoles du club, après validation préalable de la commune. La municipalité reste en contact régulier avec le club de BMX pour le prêt de matériel et, lorsque

cela s'avère nécessaire, pour faciliter — et parfois prendre en charge — la réalisation de travaux définis.

1 500 euros pris en charge par la commune pour l'aménagement de la piste

Forum des associations

À noter dans vos agendas : le samedi 5 septembre le Forum des Associations se tiendra en journée au centre de polyvalence (horaires à définir).

Cet événement, désormais incontournable dans la vie de notre commune, a pour objectif de rassembler en un même lieu l'ensemble des associations locales.

Pourquoi organiser ce rendez-vous annuel ?

- ▶ Pour permettre aux associations de mettre en valeur leurs activités et leurs projets.
- ▶ Pour présenter au public la diversité des disciplines sportives, culturelles et de loisirs proposées sur la commune.
- ▶ Pour offrir aux habitants l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques, d'échanger directement avec les bénévoles et responsables associatifs, et de s'inscrire pour la saison à venir.

- ▶ Pour favoriser la rencontre, la convivialité et renforcer le dynamisme du tissu associatif local.

Le Forum des Associations est un moment privilégié pour tous : un temps de découverte, de dialogue et d'engagement, qui contribue pleinement à la vitalité de notre commune.

Pour conclure

La municipalité reste pleinement à l'écoute des associations et se tient à leurs côtés. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel, d'un accompagnement logistique ou d'un projet plus ambitieux, nous veillons à apporter un soutien réactif et adapté dans la mesure de nos possibilités, afin de favoriser le dynamisme et la vitalité du tissu associatif local.

Jimmy SCHMITTER

Trail hivernal de la Moselotte

Sous l'impulsion du COHM, une nouvelle édition s'est déroulée le 22 février dernier.

La météo avait décidé de tester la résistance des coureurs. Pluie, boue, humidité... il ne manquait que les palmes !

Une belle réussite qui a réuni 988 coureurs (469 sur le 38 km, 289 sur le 28 km et 230 sur le 14 km) qui ont défié ces différents parcours.

Toutes nos félicitations à tous ces sportifs et tous nos remerciements au COHM pour le travail et l'organisation effectués pour le bon déroulement de cet événement.

Marie-Josée FRANÇOIS



Antoine, un musher coudé en Norvège

Parti pendant les mois de février et mars dans les immensités enneigées de Norvège, Antoine GAMAIN et ses 8 chiens de traîneaux ont bouclé une course de 600 km, la mythique Finnmarkslopet reconnue la plus difficile au monde. Pour cette expédition, il était accompagné de ses 8 chiens, de son frère Uldéric et de son ami Simon, tous ont bravé les températures négatives (entre - 35 et - 15 degrés) de la taïga norvégienne.

Antoine nous fait part de son ressenti : l'immensité incroyable et majestueuse des paysages, sans population, sans végétation et surtout sans aucun repère. Il se croyait sur la lune...

Il ramène à Cornimont le titre de vice-champion de France sur 200 km et celui de finisher sur l'épreuve des 600 km. Son rêve s'est réalisé pour sa 2^{ème}

participation, en effet en 2024, il avait dû abandonner. Antoine rêve déjà de la prochaine étape et souhaite parcourir 1 200 kilomètres, épreuve pour laquelle, il a été qualifié.

Toutes nos félicitations !!

Marie-Josée FRANÇOIS



Antoine et son titre de finisher

Fêtes patriotiques

Cette année encore, le 8 mai a été commémoré en présence des élus de La Bresse et de Cornimont, des sapeurs-pompiers, de la protection civile, des associations patriotiques accompagnées des jeunes porte-drapeaux, les harmonies de nos 2 villes, les associations sportives.

À 17h, une foule nombreuse a participé à la traditionnelle commémoration en l'honneur des Goums Marocains sur le site de la Croix des Moinats.

Respect à toutes celles et ceux qui ont combattu pour une France Libre !

Nous vous rappelons les prochaines commémorations :

- ▶ L'appel du 18 juin
- ▶ Fête Nationale du 14 juillet
- ▶ Commémoration de la Libération de Cornimont au mois d'octobre.

Marie-Josée FRANÇOIS

Voyage de mémoire à Pforzheim le 23 février 2026

Les communes vosgiennes entretiennent des liens étroits avec la ville allemande de Pforzheim. Nés d'une histoire douloureuse, ces échanges sont devenus, au fil du temps, une amitié fidèle et vivante, portée notamment par l'association Les Amis de Pforzheim. À l'occasion de la commémoration du bombardement du 23 février 1945, qui détruisit 83 % de la ville et fit 17 600 victimes — dont 33 déportés originaires de notre territoire — l'association a organisé un voyage de mémoire et de fraternité à Pforzheim le lundi 23 février dernier.

Pourquoi participer à cette commémoration ?

Parce que cette date est un moment clé de l'histoire de Pforzheim, mais aussi de la nôtre. Être présent, c'est honorer les victimes et rappeler que de cette tragédie est née une **relation forte entre nos communes**.

À cette occasion, Mathilde LAURENT, jeune participante et fidèle depuis plusieurs années, a remis une œuvre symbolique au Grand Bourgmestre de Pforzheim, Peter BOCK, à Ariane STEGLICH, présidente de l'association franco-allemande, ainsi qu'à Christian CLAUDEL,

président des Amis de Pforzheim.

Cette création, représentant un coquelicot en deux parties — l'une marquée par la destruction, l'autre par la renaissance — illustre les deux visages de l'histoire et le chemin parcouru vers une amitié



franco-allemande fondée sur la mémoire, le respect et la paix. *Tableau offert par Mathilde LAURENT*

Et, lors de l'assemblée générale des "Amis de Pforzheim", elle a offert ce même tableau à la commune de Cornimont.

Christian CLAUDEL & Christiane POIROT

Appel à témoignages

Dans le cadre du travail de mémoire engagé autour de l'histoire commune entre La Bresse, Cornimont-Ventron et Pforzheim durant l'hiver 1944-1945, un appel à témoignages est lancé auprès des habitants et de leurs familles. Nous recherchons des récits liés à cette période marquée par la guerre : la vie à l'automne 1944, l'annonce du départ, le déplacement des populations, le voyage, les séparations, ainsi que les bombardements pour ceux qui les ont vécus. Les témoignages peuvent également porter sur le retour au pays et sur les souvenirs transmis au sein des familles. Une attention particulière est portée à l'histoire familiale : comment ces événements ont-ils été vécus et racontés ? Quelle mémoire souhaitez-vous transmettre aux générations futures ?

Ces contributions, qu'elles soient écrites ou orales, permettront de préserver et de valoriser ce patrimoine commun. Vous pouvez prendre le temps de répondre à votre rythme ; chaque témoignage est précieux.

Pour nous contacter :

Association "Les Amis de Pforzheim"

Ventron-Cornimont-La Bresse - CCS - 12 rue Mougel-Bey

88250 LA BRESSE - 06 81 20 80 57 - amis.pforzheim@gmail.com



À venir

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 13 juin 2026 à l'ECSP (accueil à partir de 9h30, ouverture des travaux à 10h). Votre soutien à cette occasion, de par votre présence, est primordial pour une structure comme la nôtre. Nous vous attendons nombreux.

Petit retour en arrière

Une fois n'est pas coutume, focus sur la programmation culturelle de ce premier semestre.

Ainsi, 5 expositions ont occupé la galerie Georges LAVANCHE, avec dans l'ordre depuis janvier :

- Des réalisations en céramique des élèves de Sophie DUGUET



- Les 80 ans de la Sécurité Sociale
- Peinture et sculpture de Sylviane BERNARDINI
- Expo innovante intitulée « Jeunes Talents » qui a mis en avant 9 jeunes artistes du territoire, âgés de 14 à 20 ans, qui exposaient pour la première fois. Ateliers libres et gratuits en parallèle de l'exposition animés par les jeunes eux-mêmes : peinture, dessin, crochet, stop motion...



Vernissage expo Jeunes Talents

- Photos de Xavier BATISTELLA, avec un vernissage tout en musique qui a fait le bonheur de la quarantaine de personnes présentes.

Par ailleurs, le dimanche 19 avril restera d'ores et déjà un moment fort de l'année avec le concert de « Quelques mots d'amour » qui a enchanté plus de 200 spectateurs venus assister à ce moment musical dans lequel Michel BERGER était mis à l'honneur. Avec une première partie d'un duo féminin qui augurait d'un très bel après-midi.

Animations

- Ce sera une nouveauté... Sur une initiative de Sébastien FORMET, animateur de l'activité guitare depuis de nombreuses années et qui souhaitait que ses élèves se produisent en concert, l'ECSP va organiser la « Fête de la Musique », le samedi 20 juin à partir de 18 heures dans la cour de l'école du Centre. Cette manifestation se fera en partenariat avec le SEL (Système d'Echange Local) des Hauts. Au programme : les groupes de Sébastien, un concert de Laurent RUDATIS (connu sous le nom de RUDA) et le groupe counehet « TERZEL ».



Concert quelques mots d'amour

- Le gala de danse aura lieu le week-end du 27 et 28 juin. Ce sera l'occasion d'admirer les chorégraphies de nos danseurs en herbe, le tout orchestré par Anna VANNSON.

Secteur jeunesse

Le stage ados de vidéo (et théâtre) intitulé « Le jour du soleil » s'est tenu lors des vacances de Pâques. La restitution s'est déroulée pendant le Festival des Arts Mélangés, le vendredi 29 mai à 19h30 à l'ECSP (projet soutenu par la CCHV, le PNRBV et la CAF).

Une comédie musicale en parallèle au projet « Le temps des meufs » à laquelle quelques ados ont

participé activement. Le dimanche 7 juin au centre de polyactivité de Cornimont à 15h, vous avez pu découvrir le show.

Une soirée mousse le 4 juillet dans les jardins de la Rotonde à Thaon les Vosges avec l'ensemble des 15 Centres Sociaux du département et une douzaine d'ados du Centre Social et presque 400 jeunes au total !

Un projet itinérant vélo est prévu du 6 au 10 juillet, co-organisé par l'accueil de loisirs communal des Grands Meix, Ballast et l'ECSP.

Du 15 au 17 juillet, rendez-vous est donné aux ados qui le souhaitent pour aménager/peindre un espace qui deviendra à terme LEUR lieu...

Le Chantier Jeunes, en partenariat avec la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron, se déroulera du 20 au 24 juillet.

Une fois par mois en moyenne, une soirée ados-préados est proposée en adéquation avec les envies des jeunes. Par exemple, le 23 mai a vu la seconde

Secteur familles parentalité

Avec le départ de Salomé CLAUDOT fin mars 2026, ce secteur a été « mis en sommeil ». Nous tenons à remercier Salomé pour la qualité de son travail et de son engagement pendant ses deux années à l'ECSP. Et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets futurs.

Le lundi 4 mai, Ludivine LE SAGE a pris le poste vacant. Nous lui souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à venir la rencontrer. Le temps pour elle de prendre la mesure du poste, de rencontrer des familles et des partenaires, de s'imprégner des projets... et les actions vont redémarrer.



Ludivine LE SAGE

Si une sortie familiale est prévue début juillet à Fraispertuis, d'autres dates et destinations seront communiquées ultérieurement.

Le « Café Rencontres » devrait de nouveau être programmé dans quelques semaines. Il est gratuit et ouvert à toutes et à tous pour échanger autour de la parentalité, la famille, créer du lien social, rencontrer de nouvelles personnes...

Le programme des loisirs familles/parentalité est actualisé chaque mois et envoyé par mail aux familles, communiqué sur nos réseaux et site internet ainsi qu'affiché sur divers panneaux au Centre social ou devant l'école du Centre. Les familles sont toujours les bienvenues pour proposer des projets et les mettre en œuvre avec la référente familles !

édition d'un tournoi d'échecs qui avait connu un franc succès en 2025 à l'initiative de Nollan et en partenariat avec « l'Echiquier des Hautes Vosges » que nous remercions chaleureusement.

Rendez-vous en septembre 2026 avec les ateliers scrapbooking animés par Lalie BONBEK.

Et toujours à la recherche de bénévoles mineur(e)s ou majeur(e)s, disponibles et partants pour des actions jeunesse ponctuelles et/ou régulières ...

Contact : Nathalie, coordinatrice Jeunesse
06 18 47 58 60 ou jeunesse@ecsp-cornimont.org

La « Journée des Familles » aura lieu le 14 novembre 2026 au centre de polyactivité de Cornimont. De nombreuses animations seront proposées par une vingtaine de partenaires. Entrée libre.

Le cycle du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) va se terminer fin juin. Il a concerné une dizaine d'enfants. Un vaste projet éducatif, ludique et pédagogique a été mené tout au long de l'année.

Le secteur familles-parentalité recherche des bénévoles qui souhaitent s'investir et encadrer des animations (CLAS et loisirs familles). Vous avez envie de vous investir, devenir bénévole, vous impliquer dans une association ? Ateliers parents-enfants, sorties en famille, dispositif d'accompagnement à la scolarité...

Pour le secteur familles-parentalité, vous pouvez prendre contact avec Ludivine au 03.29.25.42.83 ou au 06.26.91.00.94 ou familles@ecsp-cornimont.org

L'équipe de l'ECSP

POUR NOUS SUIVRE

L'actualité de l'ECSP continue :

- sur nos pages Facebook!
Merci de nous suivre *(et de vous abonner)*
f ECSPCornimont88
- sur le compte Insta
@ Centre_Social_Cornimont
- de même, nous vous invitons à consulter le site internet de l'ECSP *(mis à jour par Jérôme GURY)* à cette adresse :
<http://ecsp-cornimont.org/>
- Et si vous souhaitez recevoir par mail nos informations via la « newsletter », il suffit de nous en faire la demande *(accueil@ecsp-cornimont.org)*.

Les mercredis et pendant les vacances, l'ALSH propose des activités pour les enfants de Cornimont et pour les communes voisines. Quelles sont les activités du mercredi avec les copains et les copines ?

Au programme de cette année 2025/2026, le thème abordé : « Les Arts »

Septembre et octobre : les Arts de la Scène

- ▶ Dans le cadre de la journée des familles à Vagny : Spectacle « Range ta Chambre ».

Novembre et décembre : les Arts plastiques

- ▶ Animation à l'ECSP, confection des sujets pour la décoration des sapins sur la place de la Pranzière.

Janvier et février : les Beaux-Arts

- ▶ Sortie à la ludothèque de La Bresse
- ▶ Visite de la poterie du Grand-Duc à Rochesson et initiation à la poterie.

Mars et avril : les Arts Médiatiques

- ▶ Visite de la radio Résonance FM à la Bresse.

Mai et juin : les Arts Mélangés

- ▶ Visite au Festival de Sculpture de La Bresse et visite de l'Exposition Artistique à Cornimont
- ▶ Rencontre avec un jardinier pour une découverte du métier et un atelier de jardinage
- ▶ Sortie au lac de Saulxures-sur-Moselotte.

Et les vacances ne sont pas oubliées :

- ▶ À la Toussaint, les enfants sont allés visiter la forteresse médiévale de Châtel-sur-Moselle et le parc de Sainte Croix.
- ▶ Une sortie était organisée au Cirque Arlette GRUSS à Nancy.
- ▶ À Noël, « Bienvenue en Laponie » avec une visite de la ferme aux Rennes à Stosswihr.
- ▶ Aux vacances d'hiver : le thème « Exprime-toi ! »
- ▶ Au courant de la 1^{ère} semaine, confection de Monsieur Hiver pour le carnaval organisé par la municipalité et défilé dans les locaux de l'ALSH (la météo n'ayant pas permis la promenade dans les rues).
- ▶ Séance à la patinoire de La Bresse.
- ▶ 2^{ème} semaine, découverte de Frère Joseph à Ventron (chapelle, etc) et sortie à Big Little, un parc de loisirs à Wittenheim.

Aux vacances de printemps, les enfants ont joué aux « mini-reporters ».

- ▶ Visite intergénérationnelle avec les personnes âgées de l'EHPAD (interview sur leur passé, leur vie d'autrefois etc)
- ▶ Pour les petits, sortie à Savoir-Terre à Saint-Maurice-sur-Moselle pour une rencontre avec des lamas et un atelier de papier recyclé
- ▶ Pour les grands, découverte du Hohneck à pied et comme récompense pour avoir bien marché, des tours de luge sur rail à La Schlucht.
- ▶ Séance à la piscine de La Bresse
- ▶ Participation au tournage d'un film avec Sophie NOWAK présenté dans le cadre du Festival des Arts Mélangés, en partenariat avec l'ECSP
- ▶ Sortie au parc 1005 (espace de loisirs) à Épinal
- ▶ Rencontre avec les voyageurs et baroudeurs au Festival Itinérance fin avril à Cornimont
- ▶ Réalisation d'un journal intitulé « Le journal des mini-reporters » sous l'impulsion d'Élise et destiné aux familles.

Un grand merci à l'équipe des permanentes (eh oui ! ce ne sont que des dames) pour les mercredis, secondée par des jeunes étudiants en contrat CEE durant les vacances.

Prochain rendez-vous aux vacances d'été pour de nouvelles aventures !!!

Isabelle MOUGIN

Marie-Josée FRANÇOIS



Sortie à la patinoire



Atelier poterie

Restauration de la fresque Hubert Curien au collège

À l'inauguration de la restauration de la fresque Hubert CURIEN le 10 avril dernier, le principal Monsieur LALEVÉE avait convié le Député de la circonscription, le Département, les Élus de Cornimont, La Bresse, Ventron et Saulxures-sur-Moselotte, des professeurs, des parents d'élèves et les médias.

La famille de M. CURIEN était représentée par deux de ses trois fils qui avaient répondu à cette invitation. Pour cette occasion, une exposition a été mise en place dans la nouvelle salle polyvalente afin d'expliquer aux élèves « Les 7 vies » de ce Grand Homme originaire de notre village.

La fresque a été restaurée par Olivier CLAUDON et remise en place sur le fronton du nouveau bâtiment, bien en vue pour les élèves et les passants. La restauration de cette fresque et l'exposition sont financées par la commune.



Julien LALEVÉE - Olivier CLAUDON
2 des 3 enfants de M. Hubert
CURIEN

Le conseil municipal des jeunes

De nouvelles élections ont eu lieu à la mi-décembre, neuf jeunes se sont présentés pour faire partie de ce nouveau conseil.

Notre première action est de participer au Festival des Arts Mélangés qui a pour thème cette année LE CINÉMA. Le court-métrage que nous proposons s'intitule : VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE CITÉ !

Nous avons demandé à un jeune vidéaste, Roman ÉTIENNE, de nous accompagner dans ce projet.

2 journées de tournage et 7 kilomètres de marche ont été nécessaires pour obtenir un peu plus de 2 heures de vidéo pour ce film qui dure 10 minutes.

Nous remercions tous les intervenants : les jeunes, le vidéaste, ses deux assistantes pour le son. Merci aux partenaires Le Musée des 1001 Racines, le Jardin de Bonnegoutte pour leur accueil.

Nous nous sommes rendus sur 8 sites emblématiques de la commune. Les dialogues enregistrés ont été écrits par les jeunes conseillers lors d'une réunion de préparation.

Pour les 2 jours de prises de vues, la météo a été des nôtres et pour les moments de convivialité nous avons pu

pique-niquer tous ensemble en extérieur.

Le film a été diffusé le 27 mai dernier en fin d'après-midi à la salle des fêtes de Cornimont et est consultable sur le site de la mairie.

Ce fut une expérience intéressante pour les jeunes comme pour les adultes accompagnants ; pour tous c'était une première !

Jimmy SCHMITTER



Couverture Charpente Zinguerie **K G B** Bardage Terrasse Bois

06.75.90.25.10
kgb.granzamy@gmail.com
Kévin GRANZAMY

Caroline BROLIS
Assistante de Gestion et Secrétariat

06.31.82.68.34
caroventron@gmail.com

25 ans d'expérience pour vous assister dans vos tâches administratives, comptables et commerciales.

ENTRETIEN RÉPARATION TOUTES MARQUES

L-S MOTORS

18 rue de la Gare
88310 CORNIMONT
ls-motors88@hotmail.com
09 61 15 71 65

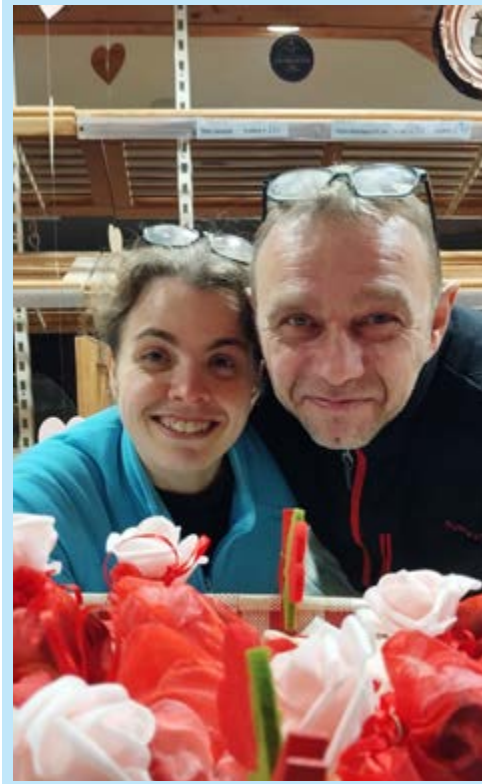
Lundi au Vendredi de 9h à 20h & Samedi de 9h à 19h

Acou&ie
Hautes-Vosges Audition

Pierre Caldera
Audioprothésiste Diplômé
Tél : 06 31 75 95 96
Mail : contact@acousie.fr
32 rue de la 3^e DIA 88310 CORNIMONT

BOULANGERIE PACCAGNINI : changement de propriétaire

Pour une retraite bien méritée, Michel et Josiane ont laissé la place à leur fils Éric et à sa compagne Marie Mathilde pour prendre la suite du commerce familial la "boulangerie pâtisserie PACCAGNINI" au 72 rue de la 3^{ème} DIA. Ils vous accueillent désormais en continu : du mardi au samedi de 6 h 15 à 19 h et le dimanche de 6 h 15 à 12 h 30. Vous pouvez retrouver toutes les infos sur leur page Facebook : boulangerie Éric Paccagnini



Inter marché CORNIMONT

Après travaux et aménagement, le magasin **INTERMARCHÉ** a ouvert ses portes le 15 avril.

Horaires
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Et le dimanche de 8h30 à 12h30



Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Murielle
38 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Josiane
63 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Malo
23 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gov.fr



FRANCE SERVICES SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

03 29 24 96 46
308 Rue Hamoir-sur-Ourthe

LUNDI :	9H - 12H	
MARDI :	8H - 12H	13H - 17H
MERCREDI :		13H - 17H
JEUDI :	8H - 12H	13H - 17H
VENDREDI :	8H - 12H	

FRANCE SERVICES LA BRESSE

03 72 58 00 09
Uniquement sur rendez-vous
Centre Culturel et Social
12 rue Mougel Bey

LUNDI :	9H - 12H
JEUDI :	13H - 17H

Retrouvez toute l'actualité de vos France Services sur facebook : Pays de Remiremont et des ses vallées

Le Pays de Remiremont et de ses vallées



C'est un espace de vie partagé par 67 000 habitants. Espace ouvert et dynamique, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) agit au service des communes et communautés de communes des Hautes Vosges, de la Porte des Vosges Méridionales et des Ballons des Hautes Vosges. Découvrez l'action du Pays sur votre territoire :

L'espace santé

C'est une équipe de professionnels formés à l'éducation thérapeutique du patient qui vous accueille gratuitement et sans ordonnance. Des ateliers collectifs ou individuels sont proposés pour vous permettre de mieux vivre votre maladie chronique : obésité/surpoids, maladies cardiovasculaires, cancers. Des programmes enfants sont proposés pour l'asthme, la dermatite atopique, l'allergie alimentaire.

Les France Services

Les agents accompagnent les usagers dans l'accès au numérique et les aident dans leurs démarches administratives au plus près de chez eux. Le Pays porte les France Services de Remiremont, Vagney, Saulxures-sur-Moselotte, La Bresse, Le Thillot, Le Val d'Ajol et Plombières-les-Bains.

Le Projet Alimentaire Territorial

Le PETR a été reconnu Projet Alimentaire Territorial (PAT) émergent pour une durée de 3 ans. Visant à rapprocher tous les acteurs de l'alimentation, le PAT aborde de nombreux enjeux : accessibilité alimentaire, nutrition et santé, réduction du gaspillage alimentaire, valorisation de l'agriculture locale, reconstruction du lien entre producteurs et consommateurs.

Vélo

Le Pays entretient la Voie Verte des Hautes Vosges depuis 2020 et s'engage pour la promotion des déplacements alternatifs à la voiture individuelle, tant pour les déplacements quotidiens de ses habitants que pour les touristes. Dans une perspective de développement durable, le PETR contribue à l'aménagement de nouvelles pistes cyclables.

Le Réseau Parentalité

Il anime et coordonne différents acteurs (associatifs, institutionnels, professionnels) pour accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs. Il a pour objectif de partager des informations, mettre en place ou coordonner des actions adaptées aux besoins des familles et les orienter vers des ressources ou des professionnels.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Il est actuellement en préparation à l'échelle du Pays et a vocation à construire une vision à long terme sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Le Contrat Local de Santé

Il vise à améliorer l'accès aux soins, renforcer la prévention, favoriser le bien-être et agir sur les facteurs qui influencent la santé au quotidien (environnement, mobilités, conditions de vie, santé mentale, etc.). Le PETR s'est engagé aux côtés de l'ARS dans l'animation d'un Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays jusqu'à la fin de l'année 2027.



Facebook : Pays de Remiremont et de ses vallées

Tél : 03 29 22 63 85

Email : contact@paysderemiremont.fr

Bien vivre son âge



Bien vivre son âge – ateliers gratuits

De nombreux ateliers gratuits vous attendent sur le Pays de Remiremont et de ses vallées !

Profitez de moments conviviaux et gourmands !

Et si je laissais parler ma créativité ?

Il n'est jamais trop tard pour jouer ! Découvrez le théâtre autrement avec CTPS La Miroiterie.

Le vendredi 19 juin - 13h30 / 16h

Lieu : Théâtre de la Miroiterie 28 rue de la Joncherie à Remiremont - Avec un accueil café dès 13h30

Derniers secours : comment accompagner avec bienveillance ?

Un temps pour mieux comprendre, apaiser et accompagner la fin de vie avec respect et sérénité.

Le vendredi 12 juin - 9h / 14h

Lieu : Mairie Salon des Mariages place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Étienne-lès-Remiremont

Et si on redonnait au dialogue sa place dans nos relations ?

Quand parler devient difficile voire impossible, il reste encore une solution. Parfois, une vraie conversation peut tout changer.

Le mercredi 17 juin - 14h / 17h :

Lieu : Salle Polyactivités 7 rue de l'Église à Saint-Amé

Le jeudi 18 juin - 14h / 17h : Lieu : Petite Salle Multi-Activités 2 rue des Tilleuls à Saint-Maurice-sur-Moselle

La Solitude, Vous En Êtes Où ?

Comment prévenir ou sortir de l'isolement ?

Venez faire le point et trouver des solutions pour vous ou pour les autres. - Le lundi 22 juin - 14h / 17h :

Lieu : Espace Santé du Pays 7 rue Georges Lang à Remiremont

Conduite : Adopter Les Bons Réflexes

Atelier surchauffe : Explorez des situations du quotidien et découvrez leur impact sur vos déplacements.

Le mardi 23 juin - 9h / 12h15

Lieu : Espace Santé du Pays 7 rue Georges Lang à Remiremont

Gestes pratiques et aides techniques pour bien vivre chez soi*

Découvrez des conseils pratiques et des solutions simples pour faciliter votre quotidien à la maison.

Le mercredi 24 juin - 10h / 12h

Lieu : École de Peccavillers 1 route du Chasal à Peccavillers

N'hésitez pas à venir accompagné d'un proche ou d'un voisin !

Pays de Remiremont et de ses Vallées

Renseignements et inscriptions : 07 57 46 10 76
santepublique@paysderemiremont.fr

Homages

à Mario CALVI

Mario CALVI nous a quittés le dimanche 21 décembre, à l'âge de 86 ans, après une vie riche et pleinement accomplie. Bien connu dans notre cité pour avoir exercé le métier de facteur durant plusieurs décennies, il appréciait profondément le contact humain et aimait rendre service.



Né en 1939 dans la ville de Zogno, en Italie, qu'il quitta à l'âge de 12 ans, Mario a su s'adapter et évoluer tout au long de son parcours. Son arrivée en France fut marquée par la nécessité d'apprendre la langue et de s'intégrer, avant d'occuper différents postes au sein de plusieurs entreprises locales et partir à Paris pour suivre sa formation dans les services de La Poste.

Aux côtés de Christiane son épouse, il a transmis à ses proches les valeurs humaines essentielles. Très investi dans la vie de la commune, il s'est engagé comme sapeur-pompier, puis comme conseiller municipal, avant d'être nommé adjoint au maire de 1995 à 2001.

À nous tous qui avons eu la chance de le côtoyer dans l'exercice de nos missions, Mario laisse le souvenir d'un homme souriant, dévoué et profondément humain. À Christiane, durement éprouvée, ainsi qu'à ses enfants, nous adressons nos sincères condoléances et leur souhaitons force et courage pour poursuivre ce chemin de vie sans lui.

à Jacky HUMBERT de la part du ski club

Le 6 octobre 2025, Jacky HUMBERT nous a quittés à l'âge de 72 ans. Jacky était une personne incontournable de l'Avenir Cornimont Ski depuis plus de 25 ans. A la fois entraîneur ainsi que président de 2019 à 2025, il était un homme qui restera dans nos mémoires.



Passionné de sport, il parcourait les sentiers de nos belles montagnes vosgiennes à pied, à vélo, à ski par tous les temps. Homme dévoué pour venir en aide lors des courses régionales ou nationales, il a su rallier les troupes. Il était le fil rouge, homme droit et rigoureux, toujours fier des résultats de ses athlètes.

Il avait la main sur le coeur et était toujours disponible : on pouvait l'appeler... il arrivait !

« "Le vieux" comme on aimait le surnommer : sache que "les jeunes" seront toujours là pour avoir une pensée pour toi et que nous mouillerons le maillot sur les sentiers et sur tes pas indélébiles ».

A son épouse Marlyse, à ses enfants, à sa famille, nous adressons nos pensées les plus sincères.

AU REVOIR JACKY...



NAISSANCES

2025

Le 28 septembre à Remiremont, est né Thésée	De Pierre GRANDEMANGE et de Théa HOLVECK
Le 1 ^{er} octobre à Remiremont, est né Emilio	De Mathias CARDOSO et de Margot THIRION
Le 17 décembre à Remiremont, est né Maho	De Mehdi RAVELLO et de Laura CURIEN

2026

Le 12 janvier à Remiremont, est né Louis	De Jean-Philippe REMY et Justine VALENCE
Le 19 janvier à Épinal, est née Chloé	De Victor POIROT et de Julie PARISOT
Le 17 février à Épinal est né Augustin	De Brian LUTSE et Victoria RHODES
Le 6 mars à Remiremont est née Esmée	De Théo MARTIN et Laura SAES

DÉCÈS

2025

Le 31 juillet à Épinal,	Hervé PY,	71 ans
Le 8 août à Cornimont,	Paulette THOMASSIN née OLLIVIER,	103 ans
Le 15 août à Remiremont,	Christiane MOUGEL née PETITDEMANGE,	79 ans
Le 24 août à Saulxures-sur-Moselotte,	Maurice PERRIN,	85 ans
Le 8 septembre à Cornimont,	Robert MERVELET,	88 ans
Le 1 ^{er} octobre à Remiremont,	Alain BLANCHOT,	69 ans
Le 6 octobre à Vandœuvre-lès-Nancy,	Jacky HUMBERT,	72 ans
Le 13 octobre à Remiremont,	Joaquim ARANTES GONÇALVES,	77 ans
Le 27 octobre à Remiremont,	Michel ABEL,	73 ans
Le 21 novembre à Cornimont,	Raymond GRISVAL,	68 ans
Le 22 novembre à Remiremont,	Marcel LEMARE,	85 ans
Le 23 novembre à Gérardmer,	Françoise NICOLAS, née CHEVALLIER,	74 ans
Le 29 novembre à Cornimont,	Fernande THOMAS née VALDENNAIRE,	92 ans
Le 13 décembre à Cornimont,	Huguette JEANGORGES née TRUXLER,	97 ans
Le 14 décembre à Cornimont,	Gabrielle MAURICE née PERRIN,	94 ans
Le 16 décembre à Saulxures-sur-Moselotte,	Maurice VALDENNAIRE,	91 ans
Le 16 décembre à Cornimont,	Noëlle CLAUDEL née MOUGEL,	96 ans
Le 20 décembre à Cornimont,	Simone GÉHIN née MARION,	95 ans
Le 21 décembre à Cornimont,	Mario CALVI,	86 ans
Le 27 décembre à Cornimont,	Angelo VALOGGIA,	88 ans

2026

Le 1 ^{er} janvier à Crans-Montana (Suisse),	Giovanni PUTELLI,	39 ans
Le 5 janvier à Cornimont,	Bernadette DENY née ETIENNE,	92 ans
Le 19 janvier à Cornimont,	Michèle RUER née HACQUARD,	65 ans
Le 27 janvier à Epinal,	Roch PETITGENET,	87 ans
Le 28 janvier à Remiremont,	Bernadette PHILIPPE née DIEMUNSCH,	86 ans
Le 2 février à Vandœuvre-lès-Nancy,	Mélina COUSIN AMET,	14 ans
Le 7 février à Saulxures-sur-Moselotte,	Marie-Odile MARCHAND née POIROT,	76 ans
Le 8 février à La Bresse,	Lucienne GRANGET née AUBERT,	95 ans
Le 11 février à Cornimont,	René GROSDÉMANGE,	91 ans
Le 19 février à Colmar,	Maryse VALDAN née SARRON,	75 ans
Le 1 ^{er} mars à Cornimont,	Anne Marie CALDERA née MICHEL,	90 ans
Le 23 mars à Cornimont,	Hubert SIMONIN,	89 ans
Le 15 avril à Gérardmer,	Marie-Thérèse DIDIER,	80 ans
Le 23 avril à Cornimont,	Michel GÉHIN,	93 ans
Le 4 mai à Cornimont,	Michèle RAGUIN née PROST,	86 ans
Le 13 mai à La Bresse,	Christian CLÉMENT,	86 ans

